



CCCCPS / 2024 / DE039
7.1 Décisions budgétaires

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 28 mars 2024 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 14 mars 2024

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 28 mars 2024, à 18h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Coloriage à Crest en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

Présents	Jean Christophe AUBERT ; Ruth AZAÏS ; Dominique BALDERANIS ; Jean-Louis BAUDOUIN ; Denis BENOIT ; Rodène BODIN-CASALIS ; François BROCARD ; Cédric FERMOND ; Thierry GUILLOUD ; René-Pierre HALTER ; Philippe HUYGHE ; Stéphanie KARCHER ; Christophe LEMERCIER ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Damien MARCHÉ ; Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Hélène PELAEZ-BACHELIER ; Jean Pierre POINT ; Patricia PUC ; Nicolas SIZARET ; Boris TRANSINNE et Frédéric TRON.
Pouvoirs	Marcel BONNARD à Jean Louis BAUDOUIN ; Danielle BORDERES à Stéphanie KARCHER ; Anne Marie CHIROUZE à Ruth AZAÏS ; Audrey CORNEILLE à Jean Pierre POINT ; Agnès FOUILLEUX à Rodène BODIN-CASALIS ; Caryl FRAUD à Boris TRANSINNE ; Dominique MARCON à René-Pierre HALTER ; Jean-Marc MATTRAS à Franck MONGE ; Morgane PEYRACHE à Christophe LEMERCIER ; Jean Philippe ROCHE à Muriel LORENZETTI et Arnaud VANNIER à François BROCARD.
Absents	Dominique DELAYE ; Sarah DUVAUCHELLE ; Hervé MARITON et Frédéric TEYSSOT ;
Secrétaire de séance	Catherine MERIEAU

Autorisation d'engagement Economie circulaire n°2024-01

Le Conseil,

I. Rappel du contexte

Différentes actions économie circulaire ont été validées lors du ROB 2024.

Pour une meilleure gestion comptable de cette opération, il est proposé de créer une autorisation d'engagement qui couvrira la totalité de la dépense de fonctionnement à venir. Cette dernière est évaluée à la date du Conseil Communautaire. Il convient également de se prononcer sur les crédits de paiements qui représentent la répartition des crédits par exercice budgétaire.

Pour 2024, les crédits budgétaires s'élèvent à 46 640,00 € TTC. Les dépenses totales à engager sur la totalité de l'autorisation d'engagement sont de 134 120 € TTC.

Il est proposé d'ouvrir cette autorisation d'engagement jusqu'en 2026 et selon les modalités suivantes :



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
 ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
 Séance du 28 mars 2024 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 14 mars 2024

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

DEPENSES				
ARTICLES	CREDITS OUVERTS TTC	BP 2024	BP 2025	BP 2026
CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION				
611 - CONSULTANT COM	20 000,00	5 000,00	15 000,00	
611 - OUTIL COM	7 200,00		3 600,00	3 600,00
RH				
TOTAL	27 200,00	5 000,00	18 600,00	3 600,00
ANIMATION ET ACTIONS PEDAGOGIQUES				
611 - APPEL A PROJETS	67 320,00	22 440,00	22 440,00	22 440,00
RH - Animation Actions				
RH - COT ingénierie				
RH - Animation réseau acteurs				
TOTAL				
ETUDE FILIERE				
617 - ETUDE	36 000,00	18 000,00	18 000,00	
FORMATION GARDIENS DECHETTERIE				
6184 - FORMATIONS	3 600,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
TOTAUX	134 120,00	46 640,00	60 240,00	27 240,00

RECETTES				
ARTICLES	CREDITS OUVERTS TTC	BP 2024	BP 2025	BP 2026
CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION				
TIB - CONSULTANT COM	8 333,33	2 083,00	6 250,00	
TIB - OUTIL COM	3 000,00		1 500,00	1 500,00
RH				
TOTAL	11 333,33	2 083,00	7 750,00	1 500,00
ANIMATION ET ACTIONS PEDAGOGIQUES				
TIB - APPEL A PROJETS	28 050,00	9 350,00	9 350,00	9 350,00
RH - Animation Actions				
RH - COT Ingénierie				
TIB RH - Animation réseau acteurs				
COT RH - Animation réseau acteurs				
TOTAL				
Etude Filière				
TIB - ETUDE	15 000,00	7 500,00	7 500,00	
FORMATION GARDIENS DECHETTERIE				
TIB - FORMATIONS	1 500,00	500,00	500,00	500,00
AUTOFINANCEMENT				
	78 236,67	27 207,00	35 140,00	15 890,00
TOTAUX	134 120,00	46 640,00	60 240,00	27 240,00



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 28 mars 2024 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 14 mars 2024

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

II. Objet de la délibération

C'est dans ce contexte qu'il est demandé au Conseil Communautaire d'ouvrir une autorisation d'engagement n° AE 2024-001 pour mettre en œuvre le projet économie circulaire en validant le budget prévisionnel ci-dessus.

III. Visas

VU le Code général des collectivités territoriales et, notamment, les articles L2311-3 et R2311-9 ;
VU la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;
VU le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 15 février 2024 ;
VU l'avis favorable de la commission finances et prospectives élargie au Bureau en date du 12 mars 2024 ;

IV. Délibéré

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après avoir débattu :

- 1) d'approuver l'autorisation d'engagement n° AE 2024-001 jusqu'au 31 décembre 2026,
- 2) de valider le budget prévisionnel ci-dessus de l'autorisation d'engagement N°2024-01.

V. Résultat du vote

Délibération adoptée à l'unanimité.

VI. Annexes

La présente délibération ne comporte aucune annexe.

Catherine MERIEAU
Secrétaire de séance

Le 28 mars 2024

Au registre sont les signatures

Denis BENOIT

Président

